

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20240213-202404D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2024

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt quatre

En exercice : 9

Le 13 février à 20 heures 00

Présent : 9

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Votants : 8

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 février 2024

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DES-TOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mme Cindy CHARLES, Mr Jérôme VRAY, Mr Frédéric GRANDPIERRE conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mr Frédéric GRANDPIERRE

Objet : Budget Chaufferie – Prix du kilo Watt et de l'abonnement pour 2024

Monsieur Jean-Baptiste Willaume, conseiller municipal étant directement concerné quitte la salle du conseil.

Madame le Maire, suite à la présentation du bilan 2023, invite l'Assemblée à étudier le prix du Kilo Watt appliqué en 2023 et à le réviser éventuellement pour 2024.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil décide à l'unanimité de fixer
-le prix du Kilo Watt consommé (R1) à compter du 1^{er} janvier 2024 à 90.44€
-le coût de l'abonnement (R2) reste inchangé à 23.00€

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 13 février 2024

Le secrétaire de séance

Mr Frédéric GRANDPIERRE

Le Maire

Christelle MASSON

